



CENTURY 21.

S.Q.Y

1 Place des Nymphes 78180
Montigny-Le-Bretonneux
Tél : 01 30 48 07 00
Email : sqy.montigny@century21.fr

TRANSACTION

« Les honoraires sont à charge acquéreur »

PRIX DU BIEN	HONORAIRES TTC
De 1000 à 179 999 Net vendeur	9000 €
Au-delà de 180 000 euros Net vendeur	5 %
Pour les parkings (Prix nets vendeurs)	20 %

LOCATION

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 par la loi ALUR du 24 mars 2014 : « 13 euros ». Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n° 89 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n° 2014 – 890 du 1 er aout 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier .

HONORAIRES TTC A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail	10 €/M2
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée	3 € / M2

HONORAIRES TTC A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE

Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail	10 € / M2
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / M2

